

Résumé des normes et modalités 2026-2027 | 5^e secondaire

Trois bulletins pour l'année scolaire 26-27 (pondération 20% 20% et 60%)

Les bulletins et la première communication seront distribués aux parents aux dates suivantes :		
Première communication	15 octobre 2026	Envoi électronique
1 ^{re} étape	Semaine du 9 novembre 2026	Envoi électronique
2 ^e étape	12 mars 2027	Envoi électronique
3 ^e étape	Entre le 30 juin et le 2 juillet 2027	Envoi électronique

La compétence transversale qui sera évaluée à la 3^e étape en 5e secondaire est : **jugement critique**

DISCIPLINES		1re étape	2e étape	3e étape
Français, langue d'enseignement	Lire	2. 7. 11.		2. 7. 12.
	Écrire		1.2. 6. 11. 15.	1.2. 6.11.
	Communiquer oralement	5. 14. 10.	5. 14. 10.	5. 14. 10.
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	5.	5.	5.12.
	Comprendre des textes lus et entendus	2.8.11.		2.8.11.
	Écrire des textes		6.	6.12.
Anglais, langue seconde (Enrichi)	Communiquer oralement en anglais	5.	5. 12	5.
	Comprendre des textes lus et entendus		11.2.8.	2.8.12.
	Écrire des textes	6.12.		6.12.
Mathématique (Culture, société et technique)	Résoudre une situation-problème	2. 11. 15.	2. 11. 15.	2. 8. 11. 12.
	Utiliser un raisonnement mathématique	2. 11. 17.	2. 11. 17.	2. 8. 11. 15. 17.
Mathématique (Sciences naturelles)	Résoudre une situation-problème	2. 8. 15.	2. 8. 15.	2. 8. 12. 15.
	Utiliser un raisonnement mathématique	2. 8. 11. 15. 17.	2. 8. 11. 15. 17.	2. 8. 11. 12. 15. 17.
Physique	Pratique		3. 16.	3. 16.
	Théorie	11.	11.	12.
Chimie	Pratique	10. 11. 16.	3. 10. 11. 16.	3.10.11.16.
	Théorie	2.10.11. 17.	2.10.11.17.	2.10.11.12.17.
Monde contemporain		2, 5, 11	2,11	
Projet intégrateur et entrepreneurial/informatique		4. 5. 10. 13.15. 21.	4. 5. 10. 13.15. 21.	4. 5.10. 13. 21.
Éducation physique et à la santé		10. 18. 20.	10. 18. 20.	10. 18. 20.
Culture et citoyenneté québécoise		5. 10. 13.15.18.	5. 10. 13. 15.18.	.5.10.13.15.18.
Arts plastiques (Céramique / Techniques des métiers d'arts) (Graphisme et communication par l'image) (Technique Illustration)		4. 13. 20.	4. 13. 20.	4.13.20.
Musique		10. 11. 19.	10. 11. 19.	10. 11. 19.
Profil sportif (Hockey, volleyball, multisports, DEV, SB multisports, natation, cheerleading, basket)		10. 18. 20.	10. 18. 20.	10. 18. 20.
Éducation financière		18.	2. 11.	2. 11. 12.

- Pour les élèves de 4^e secondaire, les examens obligatoires du ministère de fin d'année en **mathématique, science et histoire** comptent pour 50% de la note finale.
- Date des examens obligatoires :

Français écriture :	6 mai AM
Anglais régulier (préparation et oraux) :	13 mai au 10 juin (pendant les périodes de cours)
Anglais enrichi (préparation et oraux) :	28 mai au 2 juin (pendant les périodes de cours)
Anglais enrichi (production écrite) :	3 juin AM
Anglais régulier (production écrite) :	10 juin AM
Mathématique 4 ^e secondaire SN :	11 juin AM
Histoire du Québec et du Canada :	14 juin AM
Science et technologie (volet théorie) :	16 juin AM
Mathématique 4 ^e secondaire CST :	18 juin AM

1. Examen de fin d'étape	8. Situation de réinvestissement de la	15. Travaux
2. Examen	compréhension	16. Rapport de laboratoire
3. Examen de laboratoire	9. Projet technologique	17. Examen de fin de chapitre
4. Projet disciplinaire	10. Participation et investissement	18. Évaluations
5. Présentation orale/expression orale	11. Tests/évaluation des connaissances	19. Contrôle à l'instrument
6. Projet d'écriture/situation d'écriture	12. Examen de fin d'année	20. Habiletés motrices
7. Activités de lecture	13. Auto-évaluation	21. Journal de bord
	14. Situation d'écoute	

NORMES ET MODALITÉS

- En situation de plagiat, une étude de cas sera effectuée. Selon le jugement porté par la direction, une sanction sera attribuée (reprise d'examen, 60% comme note maximale, zéro, etc.).
- En situation de non-remise d'un travail, l'enseignant communique avec la famille et l'élève pour prend entente avec elle, afin que le travail soit déposé. Si la situation ne se règle pas, une étude de cas sera effectuée avec la direction.
- Si l'absence est motivée, l'élève et l'enseignant s'entendent pour les modalités de reprise d'examen. Le motif doit être valable.
- En cas d'absence non motivée ou de motif non valable, en situation d'évaluation, un résultat de zéro peut être appliqué.